

# #Santé Sécurité

Nous avons la conviction que tous les accidents de travail, toutes les maladies professionnelles et tous les accidents matériels sont évitables. C'est dans cette direction que nous devons orienter, à tout moment, nos actions personnelles et collectives.

En accord avec la politique santé et sécurité du groupe ArcelorMittal, nous nous engageons à faire en sorte que :

La sécurité et la santé fassent partie des missions de tous.

Les exigences réglementaires et légales en sécurité, sûreté, santé du site soient respectées.

Le personnel soit sensibilisé grâce à des actions de formation, de communication et des ¼ heures sécurité réguliers.

L'ensemble des risques générés par nos activités soit identifié et maîtrisé.

Le CSSCT, le CSE et les entreprises extérieures intervenant sur notre site soient associés à la mise en œuvre de cette politique.

Les règles sécurité, santé et sûreté soient respectées.

Les accidents et les presqu'accidents soient partagés, analysés et les actions mises en œuvre.

Un processus d'amélioration continue de la prévention des risques santé, sécurité et sûreté soit en place et maintenu.

La mobilisation et l'engagement de tous sont les clés du succès de cette politique et nous nous engageons à mettre à disposition à l'ensemble des salariés tous les moyens permettant son application.

Cette politique santé et sécurité est communiquée à tout le personnel travaillant sur les sites.

Aurélien Bras  
Directeur des sites  
de Châteauneuf  
et St Chamond



S. Perret  
MQC

T. Badin  
St Chamond

H. Huchet  
RH-Santé

D. Guichard  
Tôlerie-TTH

JP. Baron  
Sécurité  
Environnement

R. Ferreira-neto  
AC - LAM

V. Ngomo  
Commerce

Y. Jin  
Finance

F. Desmicht  
Maintenance

C. Outteryck  
Logistique

